



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE SAINT-LÉGER-DE-LINIÈRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉLIBÉRATION

N°2024-2-4

Séance du
26 mars 2024

Le vingt-six mars deux mille vingt-quatre, à vingt heures, s'est réuni à la mairie principale de Saint-Léger-de-Linières, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, sous la présidence de Madame Amandine HUMEAU, Vice-Présidente.

Présents : Amandine HUMEAU ; Marielle BARRÉ ; Pierre BEAUDOUIN ; Nathalie BENAITEAU ; Laurence DUPUIS ; Isabelle LE GALL ; Catherine LEFEBVRE ; Marie-Noëlle LEGENTIL ; Lydie NORMAND

Représentés ayant donné pouvoir : François GUYARD (pouvoir donné à Amandine HUMEAU) ;

Absents excusés : Pascale PATEAU Nicole MOREAU ; Serge MEDINA ; Benoit BOURGUILLEAU ; Laurence BESSONNEAU ; Marie-Annick GASCOIN ; Franck POQUIN

Secrétaire de séance : Isabelle LE GALL

Date de la convocation : 19 mars 2024	Nombre de membres en exercice : 17
Présents : 9	Votants : 10

DÉLIBÉRATION N°2-4 : AFFECTATION DU RÉSULTAT

Rapporteur : Amandine HUMEAU, Vice-Présidente

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le

ID : 049-200082584-20240326-2024_2_4-DE

S²LOW

EXPOSÉ

Selon les dispositions de l'article R2311-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le résultat est affecté :

1° En priorité, en réserves pour la couverture du besoin de financement de la section d'investissement apparu à la clôture de l'exercice précédent ;

2° Pour le solde, en excédent de fonctionnement reporté ou en dotation complémentaire en réserves.

Considérant les résultats du compte administratif, il est proposé d'affecter le résultat de la section de fonctionnement comme suit :

	RÉSULTAT	CCAS
a	Solde de la section de fonctionnement	6877,66
B	Ligne 001 - Solde de la section d'investissement	0
c	<i>Restes à réaliser en dépenses</i>	0,00 €
d	<i>Restes à réaliser en recettes</i>	0,00 €
= B-c+d	Capacité (+) Besoin (-) de financement	0
E	Art. 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0
= a-E	Ligne 002 - Solde de fonctionnement reporté	6877,66

DÉLIBÉRÉ

Le Conseil d'administration, à l'unanimité, approuve l'affectation du résultat.

La secrétaire de séance,
Isabelle LE GALL



La Vice-Présidente,
Amandine HUMEAU